



Schaerbeek *info* 98

BULLETIN BI-MENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE – TWEEWEEKELIJKSE GRATIS GEMEENTELIJKE INFORMATIEBLAD | 25/10/2009 |

Produit et distribué par
Opmaak en verdeling



Déménagement du CPAS (p 5)

Verhuis van het OCMW (blz 6)

Nouveau concours d'architecture moderne (p 4)

Nieuwe wedstrijd voor moderne architectuur (blz 4)

Architectes : Gigogne et ZED

LES luttes contre LES pauvretés

La commune est évidemment le niveau de pouvoir qui est en première ligne dans ce domaine. Nos services sont confrontés à différents types de « pauvreté » et les moyens mis en œuvre sont très variés pour y faire face.

Notre CPAS est un acteur essentiel dans ce domaine. Son déménagement (voir p.5) permettra au personnel motivé de rendre mieux encore le service indispensable aux allocataires que le dénuement pousse de plus en plus nombreux aux guichets. Ce changement d'adresse et de cadre ira de pair avec une meilleure organisation, une prise en compte avec plus d'acuité encore des problèmes spécifiques et un contrôle plus strict pour limiter les abus. Car au CPAS comme ailleurs, solidarité rime avec efficacité. Mieux encore : plus d'efficacité est source de plus de solidarité. Il faut également se réjouir que le Gouvernement fédéral ait accru, dans un budget étriqué de crise, les montants dédiés à la lutte contre la pauvreté, principalement pour les enfants et les CPAS.

A côté du CPAS, il y a lieu de souligner le travail quotidien de la commune. Pour accroître et gérer, avec nos moyens, la problématique très aiguë du logement. Pour encadrer et aider pratiquement les sans emploi. Pour scolariser, suivre et former nos jeunes. Pour accueillir et permettre l'intégration et l'insertion les nouveaux venus. Pour apprendre à parler et à écrire. Pour entourer les isolés...

Dans ces luttes, ces défis variés, je ne voudrais surtout pas oublier l'intervention fondamentale du secteur associatif qui depuis toujours rend des services formidables.

Comme dans d'autres domaines, nous ne gagnerons la lutte contre la pauvreté qu'en encourageant la convergence des énergies.



Bernard Clerfayt,
Bourgmestre en titre,
Titelvoerende
Burgemeester

De strijd tegen de armoede

De gemeente is vanzelfsprekend het machtsniveau dat eerst aangesproken wordt in dit domein. Onze diensten krijgen te maken met verschillende soorten « armoede ». Er worden dan ook diverse middelen in gezet om hieraan tegemoet te komen.

Ons OCMW is een hoofdrolspeler in dit domein. De verhuis van het OCMW (zie pag. 6) zal het gemotiveerde personeel toelaten om een nog betere dienstverlening te geven aan de steuntrekkers die zich noodgedwongen steeds talrijker aanmelden aan de loketten. Deze verandering van adres en omgeving zal gepaard gaan met een betere organisatie, een nog betere aanpak van de specifieke problemen en een strengere controle om misbruiken te vermijden. Want bij het OCMW net zoals elders rijmt solidariteit met efficiëntie. Meer nog: meer efficiëntie is een bron van meer solidariteit. We mogen ons ook verheugen dat de federale Regering het bedrag verhoogt heeft voor de strijd tegen de armoede in het bijzonder voor kinderen en de OCMW's en dit ondanks het krappe crisisbudget.

Naast het OCMW, is er ook het dagelijks werk van de gemeente. Met ons beleid om de huisvestingsproblematiek met eigen middelen aan te pakken. Om de werklozen te omkaderen en hen praktische hulp te bieden. Om onze jongeren op te leiden en op te volgen. Om de nieuwkomers te verwelkomen en hun integratie te vereenvoudigen. Om Frans of Nederlands te leren praten en schrijven. Om de eenzamen te vergezellen...

In deze strijd, deze diverse uitdagingen, wil ik vooral de fundamentele tussenkomst van het verenigingsleven die altijd al een formidabele dienstverlening geleverd heeft niet vergeten te vermelden.

Net zoals in andere domeinen zullen we de strijd tegen de armoede slecht kunnen winnen door de samenwerking aan te moedigen.



Fairtrade
Towns

uitvoeren en daarbij de sociale, economische en milieuaspecten zo goed mogelijk met elkaar verzoenen.



Om haar solidariteit met het Zuiden te versterken, heeft de gemeente Schaarbeek ook werk gemaakt van een uitwisseling van kennis en een Noord-Zuid-samenwerking, door te verzuisteren met de steden Al Hoceima (Marokko) en Beyouglü (Turkije). In dat kader heeft Schaarbeek in 2001 ingetekend op het Handvest van de Franstalige Noord-Zuidkoepel CNCD "Onze

Eerlijke handel ... de twee kanten van het verhaal

centen in het Zuiden. De lokale Wereldwinkel werd uitgenodigd om zijn producten voor te stellen. De koffie, thee, rietsuiker en fruitsappen die de gemeente gebruikt of aanbiedt tijdens vergaderingen met haar burgers, recepties enz. komen ook uit de eerlijke handel. Het gemeenteraadsbesluit voor de intekening op de campagne "FairTradeGemeente" werd gestemd op 4 maart 2008.

Het gaat om een initiatief dat de minderbedeelde producenten en arbeiders in ontwikkelingslanden minder kwetsbaar en economisch onafhankelijker wil maken, en op wereldvlak de eerlijke handel wil bevorderen.

HET GEMEENTEBESTUUR VAN SCHAARBEEK WERFT AAN EEN (M/V)

La médiation de proximité vise à éviter la judiciarisation des conflits en offrant un espace de dialogue où peuvent se négocier des solutions à l'amiable.

Het doel van de buurtbemiddeling is te vermijden dat de conflicten via gerechtelijke weg behandeld worden, door het aanbieden van een dialoogruimte waar men kan onderhandelen over een minnelijke oplossing.

- Gestion de conflits de voisinage, à dimension individuelle ou collective: accueil des demandes, médiation, suivi des accords, accompagnement et orientation
- Participation aux réunions d'équipe et séances de travail internes et externes
- Prospection sur la Commune: folders, visites des ASBL, institutions
- Collaboration avec les autres médiateurs et les autres projets du Service Prévention

- Diplôme de Bachelor, de préférence en médiation
- Connaissance de la médiation
- Intérêt pour le travail interculturel
- Aptitude à gérer les conflits à dimension collective et individuelle
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Bilingue F/NL
- Volonté d'adaptation au fonctionnement de l'institution communale.

Horaire modulable (en fonction des projets)
Contrat temps plein à durée indéterminée

Elisabeth Parisis – 02/215 30 87

Candidature à envoyer à l'attention
du Collège des Bourgmestre et Echevins,
Maison de la médiation,
Place Colignon à 1030 Bruxelles
ou par e-mail à
eparisis@schaerbeek.irisnet.be

- Beheer van buurtconflicten, zowel individuele als collectieve: ontvangst van de vragen, bemiddeling, opvolging van de bemiddelingsakkoorden, begeleiding en oriëntatie
- Deelname aan groepsvergaderingen en interne en externe werkbijeenkomsten
- Prospectie in de gemeente: folders, bezoeken van VZW's, instellingen
- Samenwerking met de andere bemiddelaars en met de andere projecten van de dienst Preventie

- Diploma van Bachelor, bij voorkeur in bemiddeling
- Kennis van het bemiddelingswerk
- Interesse voor het intercultureel werk
- Aanleg om conflicten met een collectieve en individuele dimensie te beheeren
- Zin voor initiatief en verantwoordelijkheidsgevoel
- Communicatievaardigheid en in groepsverband kunnen werken
- Tweetalig NL/F
- De wil om zich aan te passen aan de werking van de gemeentelijke instellingen

Flexibel uurrooster (afhankelijk van de projecten)

Volgtijds contract van onbepaalde duur

Elisabeth Parisis - 02/215 30 87

Kandidatuur ter attentie van het College van
Burgemeester en Schepenen opsturen,
Huis van de bemiddeling, Colignonplein,
1030 Brussel of per e-mail aan
eparisis@schaerbeek.irisnet.be

Onze jobaanbiedingen kunnen geraadpleegd worden op de website <http://www.schaarbeek.irisnet.be> – rubriek tewerkstelling: werken voor het gemeentebestuur

Direction de l’Inspection Régionale du Logement (DIRL)

Depuis 2004, un nouvel organisme a été mis en place par la Région: la Direction de l’Inspection Régionale du Logement (DIRL).
Il a pour but de contrôler le respect et la mise en application du Code bruxellois du Logement (exigences élémentaires en matière de sécurité, de salubrité et d’équipement des logements).

Qui peut s’adresser à ce service:

- 1° Un bailleur pour obtenir une attestation ou un certificat de conformité du bien (obligatoire ou non selon le type de logement);
- 2° Un locataire, une commune, un CPAS... sur base de dépôt de plainte pour contrôler la conformité du bien.

Dans le 1^{er} cas:

Les normes sont différentes en fonction du logement mis en location. Pour mettre en location un meublé ou un petit logement (moins de 28 m²), il faudra obligatoirement obtenir une **attestation** de conformité, valable 6 ans.
Pour les autres logements, un **certificat** de conformité peut être demandé mais n’est pas obligatoire.

Dans le 2^e cas:

Suite à une plainte déposée pour un logement que le locataire juge insalubre ou non conforme, les inspecteurs de la DIRL disposent d’un droit de visite annoncé aux locataire et bailleur par courrier recommandé.
Si le bailleur refuse la visite, le logement sera considéré non conforme au Code du Logement.

Si l’enquête démontre que le logement ne répond pas aux exigences du Code du Logement, le bailleur reçoit une mise en demeure l’obligeant à effectuer les travaux nécessaires, dans un délai imparti (8 mois max). Le locataire reçoit une copie de la mise en demeure.

Si les travaux ne sont pas réalisés dans le délai, le logement ne pourra plus être mis en location. Et en cas d’interdiction d’habitation, le Bourgmestre veillera à l’exécution de l’interdiction.

Mais encore...

Sachez qu’une plainte peut entraîner une interdiction de location et donc obliger les locataires à déménager.
Sachez que l’intervention de la DIRL ne donne jamais accès à un logement social.
Sachez qu’une interdiction de mise en location émise par la DIRL ne veut pas dire que le bail n’a plus raison d’être, un préavis reste obligatoire, de même que le paiement du loyer.
Sachez que s’ils le jugent utile, les communes et CPAS peuvent déposer plainte de leur propre initiative.
Sachez qu’il vous sera demandé 25€ lors du dépôt de plainte. Somme remboursée si la plainte s’avère fondée.

Comment procéder ?

Présentez-vous au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, CCN (Gare du Nord) étage 1,5 rue du Progrès, 80, 1035 Bruxelles
Tél. : 02/204.12.80 de 9h à 12h
enoel@schaerbeek.irisnet.be

Vos droits ne sont pas respectés ? Vous vous posez des questions ? Informez-vous auprès des services spécialisés. Vous trouverez leurs adresses sur notre site www.guidecass.be
Ces articles sont rédigés par des professionnels du logement du CPAS, du secteur associatif et de la Commune de Schaerbeek réunis au sein du «Groupe d’actions logement» de la Coordination de l’Action Sociale de Schaerbeek. Retrouvez-les sur le site www.cass-cssa.be.

Source utilisée: http://www.belgium.be/fr/logement/location/litiges/procedure_en_conciliation/



Directie Gewestelijke Huisvestingsinspectie (DGHI)

In 2004 werd er door het gewest een nieuw organisme opgericht: de Directie Gewestelijke Huisvestingsinspectie (DGHI).
Dit organisme heeft als doel het naleven en toepassen van de Brusselse huisvestingscode te controleren (elementaire vereisten inzake veiligheid, gezondheid en uitrusting van de woningen).

Wie kan zich tot deze dienst richten:

- 1° Een verhuurder om een attest of een gelijkvormigheidsattest voor het goed te verkrijgen (al of niet verplicht volgens het type van woning) ;
- 2° Een huurder, een gemeente, een OCMW ... op basis van het neerleggen van een klacht om de conformiteit van het goed te controleren.

In het 1^{ste} geval:

De normen zijn verschillend in functie van de woning die verhuurd wordt. Om een gemeubelde woning of een kleine woning (minder dan 28 m²) te verhuren is het verplicht om een **eenvormigheidsattest**, geldig voor zes jaar, te hebben.Voor andere woningen, is een **gelijkvormigheidattest** mogelijk maar niet verplicht.

In het 2^{de} geval:

Ten gevolge van een klacht, neergelegd voor een woning die de huurder ongezond of niet conform acht, beschikken de inspecteurs van de DGHI over een bezoekrecht dat aan de huurder en aan de verhuurder via aangetekend schrijven wordt aangekondigd.
Als de verhuurder het bezoek weigert zal de woning als niet conform aan de Huisvestingscode beschouwd worden.
Als het onderzoek uitwijst dat de woning niet beantwoordt aan de vereisten van de Huisvestingscode, ontvangt de verhuurder een ingebrekestelling die hem verplicht de nodige werken uit te voeren binnen een bepaalde termijn (8 maanden max). De huurder ontvangt een kopie van de ingebrekestelling.
Als de werken niet gerealiseerd werden binnen de termijn kan de woning niet meer verhuurd

worden. Ingeval van verbod tot bewoning zal de Burgemeester waken over de uitvoering van het verbod.

Maar ook ...

Weet ook dat een klacht een verbod tot verhuuring kan meebrengen en dus de huurders verplichten om te verhuizen.
Weet dat de tussenkomst van de DGHI nooit toegang geeft tot een sociale woning.
Weet dat een verbod tot verhuring uitgesproken door de DGHI niet wil zeggen dat het huurcontract geen reden van bestaan meer heeft, een opzeg blijft verplicht, ook de betaling van de huur.
Weet dat de gemeenten en de OCMW’s op eigen initiatief klacht kunnen neerleggen indien ze dit nuttig achten.
Weet dat u 25 € zal gevraagd worden bij het indienen van een klacht. Deze som zal terugbetaald worden als de klacht gegrond lijkt.

Hoe te werk gaan ?

Begeef u naar het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, CCN (Noordstation) verdieping 1,5 Vooruitgangstraat 80, 1035 Brussel
Tel. : 02/204.12.80 van 9u tot 12u

Uw rechten worden niet geëerbiedigd ? U stelt zich vragen ? Informeer u bij de gespecialiseerde diensten.
U vindt hun adressen op onze site <http://www.guidecass.be>

Deze artikelen worden opgesteld door professionals in de huisvesting van het OCMW, het verenigingsleven en de Gemeente van Schaerbeek, verenigd in de « Groupe d’actions logement » van de Coördinatie van de Schaarbeekse Sociale Actie. U vindt hen op de site www.cass-cssa.be.
Gebruikte bron: http://www.belgium.be/nl/huisvesting/huren_en_verhuren/geschillen/verzoeningsprocedure/index.jsp/

URBANISME

Lancement du prix biennal d'architecture contemporaine de Schaerbeek

Depuis de nombreuses années, Schaerbeek est proactive dans la promotion d'une architecture contemporaine de qualité, notamment par l'organisation de concours d'architecture pour les projets dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. Les nombreux projets novateurs déjà réalisés ou en chantier, par exemple dans le cadre des contrats de quartier, témoignent de cette volonté.

Par ce concours d'architecture contemporaine, la Commune souhaite également encourager et récompenser les particuliers et leurs architectes qui se lancent dans cette démarche audacieuse. Le prix d'un montant total de 3.500 euros récompensera des réalisations architecturales remarquables sur le territoire schaerbeekois. Les projets seront appréciés pour leur approche conceptuelle, la pertinence de l'intervention par rapport à l'objectif poursuivi, leur intégration dans l'environnement urbain mais aussi l'inté-

gration des critères de développement durable (matériaux durables, performances énergétiques, ...). Il récompense ainsi le travail conjoint du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.



Cécile Jodogne, Bourgmestre ff et Echevine de l'urbanisme, de la rénovation urbaine et du patrimoine: « ce projet me tient à cœur depuis longtemps. Il était en effet important

La Lustrerie, rue des Palais – Arch. Pierre Blondel



STEDENBOUW

Espace Vogler – Arch. BANG



Théâtre de la Balsamine – Arch MA² – Photo Marie-Françoise Plissart

pour moi d'encourager les particuliers et leurs architectes qui lancent des projets audacieux, remarquables, mais respectueux de leur environnement. Ce prix permettra également de faire connaître auprès d'un public plus large les projets qui naissent à Schaerbeek, dont beau-

coup de trésors cachés car ils ne sont pas toujours visibles depuis l'espace public ! » Pour pouvoir participer, les projets doivent avoir fait l'objet d'un permis d'urbanisme à Schaerbeek portant sur une nouvelle construction, une démolition-reconstruction ou une transformation avec modification de volume. De plus, les travaux doivent avoir été entièrement réalisés conformément au permis dans les 4 années qui précèdent la date limite de candidature.

La sélection des projets s'effectuera en deux temps: après une première sélection des projets sur base du dossier de candidature, les

projets seront élus par un jury extérieur. Ce jury sera composé de minimum 5 membres et de manière à représenter la pluralité du monde académique (représentants de différentes écoles d'architecture) et professionnel (architectes, urbanistes, paysagistes,...).

Une exposition à l'hôtel communal après la remise des prix permettra à chacun d'apprécier la qualité des projets sélectionnés et primés.

- La participation au prix est gratuite et se fait au moyen du formulaire d'inscription prévu à cet effet.
- Le formulaire ainsi que le règlement du concours sont disponibles auprès de l'Administration communale: Service de l'urbanisme - bureau 1.12, Hôtel communal, Place Colignon 1030 Schaerbeek Tél. 02/244.71.12.
- Date limite de candidature pour cette édition 2009: le vendredi 13 novembre à 12h.

Pour toute question ou information complémentaire:

Contacter le cabinet de Cécile Jodogne au 02/244.70.56.

Lancering van de tweejaarlijkse prijs voor hedendaagse architectuur

Op initiatief van Cécile Jodogne, wvd Burgemeester ff en Schepen van stedenbouw, stadsrenovatie en erfgoed, start de Gemeente Schaarbeek een tweejaarlijkse prijs voor hedendaagse architectuur op, waarvan de eerste editie dit jaar 2009 doorgaat.

Sinds lange tijd is de Gemeente Schaarbeek actief in de bevordering van een kwalitatieve hedendaagse architectuur, in het bijzonder door de inrichting van architectuurwedstrijden voor de projecten waarvan zij bouwheer is. Talrijke vernieuwende projecten, al uitgevoerd of in uitvoering, voornamelijk in het kader van de wijkcontracten, getuigen van deze wil. Aan de hand van deze hedendaagse architectuurprijs wenst de Gemeente ook de particulieren en hun architecten die zich in deze beweging inschrijven, te ondersteunen en te belonen.

De prijs, van een totaalbedrag van 3.500 euros, beoogt de opmerkelijke architecturale realisaties te belonen voor hun conceptuele aanpak, de pertinentie van de ingreep ten aanzien van het nagestreefde doel, hun integratie in het omliggend stadsweefsel en de integratie van het concept van duurzame ontwikkeling (duurzame materialen, energieprestaties, ...). Alzo wordt het gezamenlijke werk van de bouwheer en de bouwmeester beloond. Om te kunnen deelnemen moeten de projecten het voorwerp van een stedenbouwkundige

vergunning te Schaarbeek hebben uitgemaakt voor een nieuwbouw, een afbraak-heropbouw of een verbouwing met volumewijziging. Bovendien moeten de werken volledig conform de vergunning uitgevoerd zijn binnen de 4 jaren die de uiterste datum van kandidaatstelling voorafgaan.

De selectie van de projecten zal in twee stappen gebeuren: na een eerste selectie van de projecten op basis van een kandidatuurdossier, zullen de projecten door een externe jury worden bekroond. Deze jury van minimum 5 leden zal zodanig samengesteld zijn dat zij het pluralistische karakter van de academische (vertegenwoordigers van de verschillende architectuurscholen) en professionele (architecten, stedenbouwkundigen, landschapsarchitecten, ...) wereld weergeeft.

Een tentoonstelling zal iedereen toelaten om de geselecteerde en gelauwerde projecten te beoordelen.

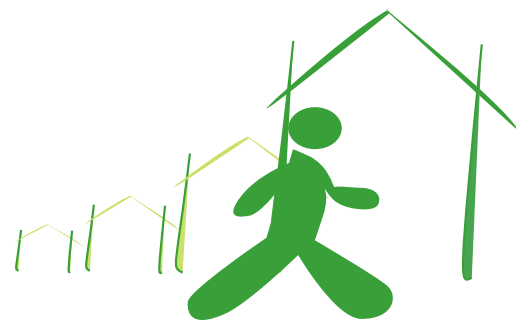
- De deelname aan de prijs is gratis en geschiedt aan de hand van een specifiek inschrijvingsformulier.
- Dit formulier en het wedstrijdreglement zijn beschikbaar bij het Gemeentebestuur (Dienst stedenbouw - bureau 1.12, Gemeentehuis, Colignonplein 1030 Schaarbeek Tel. 02/244.71.12.
- Inschrijvingen moeten voor vrijdag 13 november om 12 u ingediend worden.

Voor bijkomende vragen en inlichtingen

Gelieve het kabinet van Cécile Jodogne te contacteren op 02/244.70.56 of cjodogne@schaerbeek.irisnet.be

LE CPAS S'AGRANDIT ET DÉMÉNAGE !

Dès le 27 octobre 2009, les services sociaux de première ligne du CPAS de Schaerbeek seront transférés, rue des Palais au n°100.



Les services qui déménagent :

Service d'Action Sociale

- Accueil, Guichets, 1er Bilan
- Services sociaux généraux
- Cellule Logement
- Cellule Famille-Jeunesse
- Cellule Référents Jeunes
- Cellule Personnes âgées
- Pôle Bien-être & Santé
- Pôle culture



Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek



Dominique Decoux,
présidente du CPAS

Aucun indicateur ne montre que les besoins en matière d'aide sociale diminueront rapidement à Schaerbeek. C'est dans ce contexte d'évolution rapide et constante que le Centre a mis en œuvre une politique de réorganisation multi-dimensionnelle.

Une série de projets a déjà été réalisée : le déménagement des services d'insertion socio-professionnelle et de médiation de dettes, le renforcement des équipes et de l'encadrement, le développement progressif d'un système d'accueil téléphonique, l'envoi d'attestations à domicile. Soucieuse d'améliorer l'accueil du public et de renforcer le travail d'accompagnement au sein des services sociaux, Dominique Decoux, la présidente du Centre, a souhaité travailler avec ses équipes par phases successives, à moyen et long termes : « L'ouverture de cet espace est une nouvelle étape dans notre recherche permanente d'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement social. Ces nouveaux locaux devraient offrir plus de satisfaction à tous : un cadre plus agréable, une meilleure fluidité de l'accueil, des salles d'attente plus spacieuses et plus confortables, de meilleures conditions pour réaliser un véritable travail social. »

Cette nouvelle étape, si elle est importante, est néanmoins une étape intermédiaire. Il faut savoir que la dispersion des implantations du CPAS (au nombre de 4) génère un coût organisationnel que le CPAS voudrait réduire en regroupant l'ensemble de ses services. Le Conseil du CPAS a pris une option dans ce sens et des études sont en cours pour étudier la faisabilité du projet. ■

Le déménagement du Service d'Aide Sociale général (SAS), concerne les assistants sociaux de quartiers, l'équipe des référents-jeunes (centrée sur les 18-25 ans), l'équipe Famille-jeunesse, la cellule Personnes âgées et la cellule Logement, le Pôle Bien-être et Santé et le Pôle Culture. Le call-center et les guichets spécialisés – délivrance de carte santé, attestations diverses, bons povarellas... – y seront également accueillis.

La CASS (Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek) rejoindra elle aussi le nouveau bâtiment de la rue des Palais. Les services d'Insertion Socioprofessionnelle (ISP) et de Médiation de dettes récemment déplacés vers leurs nouveaux locaux resteront quant à eux situés au 176, Chaussée de Haecht.

Pourquoi ce déménagement ?

Il suffisait de pousser les portes des services sociaux généraux, situés hier encore au 43 avenue Rogier, pour comprendre combien les locaux n'étaient plus appropriés à la fréquentation du Centre et rendaient l'accueil ainsi que le traitement des demandes difficiles pour tous, tant pour les personnes qui s'adressaient au Centre que pour les travailleurs.

La situation socio-économique de Schaerbeek, tout comme celle de la Région Bruxelles-Capitale, se traduit par une croissance et une diversification du public demandeur d'aide sociale. En 2002, les travailleurs sociaux de 1^{ère} ligne du CPAS de Schaerbeek traitaient près de 2.200 dossiers de Revenu d'Intégration et d'aide équivalente. En août 2009, on en comptait près de 5.000.

La population globale de Schaerbeek a fortement augmenté ces dernières années, nous sommes à près de 125.000 habitants. Cette forte augmentation des demandes d'aide doit pouvoir trouver une réponse et un accompagnement social adaptés. Les équipes ont été progressivement renforcées et ont presque doublé entre 2002 et aujourd'hui.



- Pour permettre le déménagement, les services sociaux seront fermés le vendredi 23 et le lundi 26 octobre 2009
- Garde téléphonique en cas d'urgence et pendant la fermeture au 02.247.32.68
- La remise des chèques sera assurée le jeudi 22 et suspendue le vendredi 23 et le lundi 26.
- Reprise le mardi 27 octobre.

DÈS LE 27 OCTOBRE

- CALL CENTER: 8h à 11h 45 et de 13 à 16h (Fermé le vendredi après midi)
- ACCUEIL : 8h à 12h et de 13 à 16h 30 (Service réduit aux urgences le vendredi après-midi)

Call Center
02.240.30.80

HET OCMW BREIDT UIT EN VERHUIST WELDRA !

Vanaf 27 oktober 2009 zullen de sociale diensten van de eerste lijn van het OCMW van Schaarbeek overgebracht worden naar de Paleizenstraat nummer 100.



De verhuis van de algemene Dienst voor Sociale Bijstand (DSB) betreft de maatschappelijk assistenten van de wijken, de equipe van het Steunpunt jeugd (voor de 18 tot 25 jarigen), de equipe Familie/jeugd, de cel Bejaarde personen en de cel Huisvesting, de dienst Welzijn en Gezondheid en de dienst Cultuur. Het call center en de gespecialiseerde loketten –afgifte van de gezondheidskaart, verschillende attesten, de Po-verello bonnen, ... – zullen er eveneens hun intrek nemen.



sociale begeleiding. De equipes werden progressief versterkt en zijn bijna verdubbeld tussen 2002 en vandaag.

Geen enkele indicator toont aan dat de noden inzake sociale steun snel zullen afnemen in Schaarbeek. Het is in deze context van snelle en constante evolutie dat het Centrum een politiek van multidimensionale reorganisatie heeft opgezet.

Een reeks projecten werd al gerealiseerd : de verhuis van de diensten voor socioprofessionele inschakeling en schuldbemiddeling, de versterking van de equipes en van de omkadering, de progressieve ontwikkeling van een systeem van telefonisch onthaal, het versturen van attesten naar het thuisadres. Bezorgd om het onthaal van het publiek te verbeteren en het werk van begeleiding binnen de sociale diensten te versterken heeft Dominique Decoux, de voorzitter van het Centrum, gewenst met haar equipes te werken in opeenvolgende fasen op middellange en lange termijn: « *De opening van deze ruimte is een nieuwe*

etappe in ons permanent zoeken naar verbetering van de omstandigheden voor onthaal en sociale begeleiding. Deze nieuwe lokalen zouden meer voldoening moeten geven aan iedereen: een aangenamer kader, een betere doorstroming aan het onthaal, een ruimere en meer comfortabele wachtzaal, betere omstandigheden om werkelijk sociaal werk te realiseren. »



Dominique Decoux,
voorzitter van het OCMW

Deze nieuwe etappe is, hoewel ze belangrijk is, slechts een tussenstap. Men moet weten dat de verspreiding van de inplantingen van het OCMW (4 in totaal) een belangrijke bijkomende organisationele kost meebrengt die het OCMW zou willen verminderen door het geheel van haar diensten te groeperen. De Raad van het OCMW heeft een optie genomen in deze zin en studies zijn lopende om de haalbaarheid van het project te bestuderen. ■

De CSSA (Coördinatie van de Schaarbeekse Sociale Actie) zal zich ook in het nieuwe gebouw aan de Paleizenstraat vestigen.

De diensten voor Socioprofessionele Inschakeling en voor Schuldbemiddeling, die recent verhuisd zijn naar hun nieuwe lokalen in de Haachtsesteenweg 176, zullen daar gevestigd blijven.

Waarom deze nieuwe verhuis ?

Het was voldoende de deuren van de algemene sociale diensten, gisteren nog gevestigd aan de Rogierlaan 43, open te duwen om te verstaan dat de lokalen niet meer aangepast waren voor de vele bezoeken aan het Centrum en dat het onthaal en het behandelen van de aanvragen voor iedereen moeilijk werd, zowel voor de personen die zich tot het Centrum richtten als voor de werknemers.

De sociaal-economische situatie van Schaarbeek, net als die van het hele Brusselse Hoofdstedelijk gewest, kenmerkt zich door een groei en een diversificatie van het publiek dat beroep doet op sociale steun. In 2002 behandelden de maatschappelijk assistenten van de 1^{ste} lijn van het OCMW van Schaarbeek bijna 2200 dossiers voor Leefloon en gelijkgestelde steun. In augustus 2009 telde men bijna 5000 dossiers. De globale populatie van Schaarbeek is de laatste jaren sterk aangegroeid, we zijn momenteel ongeveer met 125.000 bewoners. Deze sterke verhoging van de aanvragen voor sociale steun moet een antwoord vinden en een aangepaste

De diensten die verhuizen :

● Sociale dienst

- Onthaal & eerste balans
- Loket
- Cel Huisvesting
- Cel Familie-Jeugd
- Cel Jeugd
- Cel Bejaarde Personen
- Pool Welzijn & Gezondheid
- Pool Cultuur



CSSA Coördinatie van de Schaarbeekse Sociale Actie



■ Om de verhuis mogelijk te maken zullen de sociale diensten gesloten zijn op 23.10 en 26.10.2009.

■ Tijdens de sluiting en enkel voor noodgevallen : 02.247.32.68

Call Center
02.240.30.80

SÉCURITÉ

TéléPolice, une dissuasion toujours plus efficace !

Le 31 décembre prochain, le système utilisé depuis quelques années sur la zone Schaerbeek-Evere-Saint Josse qui permettait d'appeler à l'aide les services de police, sera déconnecté définitivement. Il sera remplacé par un tout nouveau système à la technologie encore plus performante.



Tout beau, tout nouveau ?

Si l'ancien équipement a rendu bien des services, sa technologie est devenue peu à peu dépassée. En outre, le contrat initial ne prévoyait pas d'entretien ni de contrôle réguliers du système avec pour conséquence que certains commerces ne bénéficiaient pas de manière optimale du dispositif et rencontraient parfois des problèmes lors de la connexion. Autant de raisons qui ont poussé la commune de Schaerbeek, en concertation avec la zone de police Schaerbeek-Evere-Saint Josse à investir dans un nouveau système de réception d'appel à l'aide en cas d'agression.

VEILIGHEID

TelePolitie, een steeds efficiëntere afschrikking!

Op 31 december 2009 wordt het politieoproepsysteem dat al enkele jaren gebruikt wordt in de zone Schaarbeek/Evere/Sint-Joost definitief stopgezet. Het wordt vervangen door een gloednieuw systeem met een nog performantere technologie.

Nieuw en dus goed?

De oude installatie heeft haar diensten bewezen, maar de technologie raakte gaandeweg verouderd. Bovendien omvatte het initiële contract geen onderhoud of regelmatige controle van het systeem, met als gevolg dat sommige handelszaken niet optimaal van de installatie gebruik konden maken en soms problemen ondervonden bij de verbinding.

Stuk voor stuk redenen die de gemeente Schaarbeek ertoe aanzetten om, in overleg met de politiezone Schaarbeek/Evere/Sint-Joost, te investeren in een nieuw systeem om hulpoproepen bij agressie te ontvangen.

Supereenvoudig!

Met dit systeem kunt u, gewoon door op een knop te drukken, rechtstreeks een discrete oproep doen naar de politiediensten die,

Simple comme bonjour !

Ce nouveau système permet, par la simple pression d'un bouton-poussoir, de transmettre directement un appel discret vers les services de police qui, grâce à une écoute silencieuse et un contrôle visuel par caméra, pourront directement intervenir et ce, de la manière la plus adaptée. La grande nouveauté : les policiers pourront visualiser l'enregistrement



Quand la police ratisse large...

des minutes précédant le déclenchement de l'appel. Ils pourront dès lors réagir de la façon la plus appropriée en envoyant une équipe et l'informer en temps réel de ce qui se passe.

Le précédent système était implanté principalement chez les bijoutiers, pharmaciens et libraires. La technologie de ce nouveau système est susceptible d'intéresser d'autres types de commerce : les hôtels, les banques, les gardes d'hôpitaux, les stations-services, etc. Une volonté clairement exprimée du côté de la police. Le commissaire Dauchy précise par ailleurs : nous ferons le bilan d'ici quelques mois. Si l'expérience s'avère positive, nous l'étendrons à environ 2.000 commerces !

Et si on parlait gros sous ?

Certains commerçants se plaignent du coût de la nouvelle installation. En effet, une fois installé (125 euros), le système précédent ne coûtait rien...car on n'y faisait plus rien ! Ni contrôle, ni entretien ! Pour quels résultats ?



missaris Dauchy licht toe: Binnen enkele maanden zullen we de balans opmaken. Als de ervaring positief is, dan willen we het systeem naar ongeveer 2.000 handelszaken uitbreiden.

Grof geld?

Sommige handelaars klagen over de kosten van de nieuwe installatie. Het vorige systeem kostte na installatie (125 euro) inderdaad niets meer ... omdat

door een stil alarm en een visuele controle via de camera, onmiddellijk kunnen ingrijpen op de meest gepaste manier. De grote vernieuwing: de politiemensen kunnen de opname van de gebeurtenissen tijdens de minuten vóór de oproep bekijken. Zo kunnen ze op de meest geschikte manier reageren en een team sturen dat ze in real time op de hoogte brengen van wat er gebeurt.

De politie bekijkt het breed ...

Het vorige systeem was vooral geïnstalleerd bij juweliers, apothekers en boekhandelaars. De technologie van dit nieuwe systeem kan ook andere sectoren interesseren: hotels, banken, spoeddiensten van ziekenhuizen, benzinestations ... En dat is net wat de politie wil. Com-

er niets meer gebeurde! Geen controle, geen onderhoud! Met welke resultaten?

Het nieuwe systeem kost ongeveer 55 euro/maand. Dat bedrag dekt de kosten voor een aansluitingspunt, een afstandsbediening, een camera, een 24/24-opnamesysteem en de technische bewaking van de installatie.

Het goede nieuws is dat er fiscale voordelen aan de beveiliging van uw handelszaak verbonden zijn want de aftrekbaarheid is tot 21,5% verhoogd!

Meer info?

Surf naar www.besafe.be

Le nouveau système coûte 55€/mois. Un montant qui couvre la mise à disposition d'une borne, d'une télécommande, d'une caméra et d'un système d'enregistrement 24h /24 ainsi que la surveillance technique du dispositif. La bonne nouvelle, c'est que vous pouvez bénéficier de mesures fiscales pour la sécurisation de votre commerce via une déductibilité majorée à 21,5% !

Pour plus d'info :

Surfez sur www.besafe.be

VOUS AVEZ QUELQUES HEURES À DONNER ?

La Croix-Rouge de Belgique - section de Schaerbeek a besoin de vous !!

CROIX-ROUGE de Belgique

Nous cherchons des volontaires (H. ou F.) dynamiques et enthousiastes pour :

- la vesti-boutique de seconde main
- l'hôpital Brugmann site Schaerbeek-Brien

pour : disponibilité et écoute auprès des patients, aider les patients aux repas du soir, distribuer journaux et revues le matin, bibliothèque.

Intéressé(e)?

Contactez Nadine au 0476/96.00.46

La consultation ONE (0-6 ans) cherche des volontaires dynamiques

ONE

Pour assurer l'accueil lors des séances de consultation (le mercredi de 14 à 17h et le vendredi de 9 à 12h). Merci de nous contacter si vous êtes intéressés.

ONE - Consultation pour Enfants
rue Anatole France, 21 – 1030 Schaerbeek
02/215.75.72

Contact :
Nicole Cambrelin : 0477/83.64.32

Le PMS... mauvais souvenir pour certains, chance unique pour d'autres

Le centre Psycho-Médico-Social ... ce fut longtemps la hantise des mauvais élèves à l'idée des tests qu'on y faisait subir... Aujourd'hui c'est fini ! Et vu la demande d'aide croissante venant des élèves et des parents, Schaerbeek s'est même dotée depuis le 1^{er} octobre, d'un deuxième centre PMS... Population scolaire oblige ! Fabienne Désir, directrice du centre PMS1 nous explique le passé, et surtout l'avenir, de ce lieu d'accueil et d'écoute gratuit à disposition des citoyens.



L'équipe du Centre PMS1

Un centre PMS, en pratique, c'est quoi ?...

Fabienne Désir : le centre Psycho-médico-social est un lieu d'accueil et d'écoute qui accompagne les jeunes et leur famille dans la recherche de solutions à divers problèmes. Créé en 1974, ses missions et orientations ont été définies par décret. C'est une obligation légale. Les missions sont bien définies dans toutes les écoles. D'ailleurs, chaque école a un contrat avec un centre PMS, qu'elle relève du réseau communal, du libre ou de la communauté française.

A Schaerbeek, cité des écoles, cela consiste en quoi ?

FD : Nous sommes l'un des centres bruxellois les plus importants vu que nous travaillons également avec la commune de Woluwe St Lambert. Jusqu'il y a quelques jours nous étions un centre CPMS pour 28 écoles et 10.275 élèves recensés en janvier 2009, avec un personnel composé de 3 psychologues ½, 3 assistantes sociales, 3 infirmières. Et, depuis le 1^{er} octobre, nous avons 2 centres PMS. Une équipe sera toujours basée rue Vifquin et l'autre centre déménagera en 2010, Grande rue au bois. Le centre PMS1 (Directrice: F.Désir + 2 psychologues, 2 assistantes sociales, 2 infirmières) sera en charge des écoles schaerbeekoises (à majorité en discrimination positive) et le centre PMS 2 (Directrice: F. Jennen/Cornélis + 2 psychologues, 2 assistantes sociales, 2 infirmières) visera davantage une mixité géographique vu qu'il s'occupera de 7 écoles de Schaerbeek mais également des 7 écoles communales de Woluwe.

Et comment rencontrez-vous justement la mixité démographique si typique de notre commune ?

FD : C'est un réel défi qui nous pousse à réfléchir et à nous adapter chaque jour à de nou-



velles situations. Hormis nos rencontres avec le public tout venant, autochtone, nous rencontrons des demandes plus spécifiques. Par exemple, j'ai participé à une réunion de parents à l'école n°8, avec des parents de la communauté Rom. Il est indispensable de connaître leurs spécificités si l'on veut établir un contact, car il est évident qu'ils se préoccupent de leurs enfants mais, chez eux, l'école n'a décidément pas la même valeur ! On a donc fait appel à des médiateurs de cette culture afin de leur expliquer à quoi sert l'école et l'importance de la régularité mais tout en respectant leur sensibilité. A l'école n°1, c'est une population entre autres bulgare (turcophone), fraîchement arrivée, et c'est, dès lors, à nouveau une autre approche. A l'école n°14, nous avons beaucoup de parents d'origine polonaise avec des mamans qui travaillent beaucoup et ne sont pas toujours facilement disponibles...

Un exemple d'une belle réussite ?

FD : Je me souviens d'une petite fille d'une dizaine d'années qui venait d'arriver du Maroc où elle avait été élevée par sa grand-mère tandis que sa mère travaillait en Belgique. Pour la petite fille, sa grand-mère était sa maman vu que c'est elle qui s'en occupait le plus. Elle est arrivée ici en ne parlant pas un mot de français. Après un test intellectuel, on s'est vite rendu compte qu'elle ne souffrait d'aucun retard si ce n'est pédagogique. Simplement, l'apprentissage de cette nouvelle vie était difficile. En outre, elle était douée artistiquement. On l'a alors fait



participer à un atelier de danse avec son institutrice, cela lui a permis par après, de mieux s'intégrer en classe. On rencontre ce type de problème avec certaines familles marocaines, polonaises, turques, portugaises, avec des mères qui travaillent beaucoup et où les enfants sont considérés comme « posant problèmes ». Cela ne demande pas un travail thérapeutique mais un meilleur apprentissage de la vie ici...Le CPMS permet souvent de faire le lien entre les parents et les enfants nostalgiques de leur pays par exemple.

Quels sont les types de problèmes les plus fréquemment rencontrés ?

FD : Ils sont de tous types ! Mais il ne faut pas limiter nos interventions à de la recherche de solutions ! Dès l'entrée en maternelle, le centre PMS est là pour soutenir les parents... à être parents ! Comment éduquer un enfant, comment l'amener dans de bonnes conditions à réussir à l'école... ! Nous faisons également de nombreuses animations – sur le langage, sur le développement psycho-affectif, sur l'importance de l'école, sur le jeu, etc et nous organisons des accueils pour les jeunes mamans (et papas..., plus rares !). Tous les enfants n'ont pas des problèmes mais tous les enfants sont susceptibles de venir un

jour nous trouver pour une information. Nous avons, en effet, des missions d'informations vis-à-vis de toutes les classes. Nous informons sur le type d'orientations qu'offre l'enseignement et orientons les élèves qui le demandent. Pour ce faire, nous disposons de nouvelles techniques, de logiciels et nous travaillons également avec le SIEP qui est un organisme privé s'occupant des orientations. Durant les salons d'Information sur les études et les professions, il y a un stand CPMS où les jeunes peuvent discuter avec des psys et des assistants sociaux.

Des fonctions de plus en plus multiples... une spécialisation accrue alors ?

FD : Outre le fait que le CPMS soit le seul organisme obligatoirement présent dans l'école, gratuit, gardant le secret professionnel et non contraignant, sa particularité, c'est la tri-disciplinarité. Nous regroupons 3 types de métiers : les assistants sociaux, les psychologues et les infirmières. Les assistants sociaux reçoivent la demande et essayent de comprendre le souci, à savoir ce que les parents attendent du centre. Ils peuvent faire le 1^{er} entretien avec la famille sans l'enfant et après, en discuter avec la psy et l'infirmière et décider de ce qu'ils vont proposer. Parfois cela répond déjà à la demande de la famille. Dans d'autres cas, l'intervention de la psychologue ou de l'infirmière est requise. La psychologue déterminera avec précision si nous sommes face à un problème nécessitant une prise en charge psychologique. Quant aux infirmières, en collaboration avec le service de promotion de la santé à l'école (PSE), elles s'occupent de la santé globale de l'enfant mais aussi des animations sur l'hygiène de vie (le sommeil, l'alimentation...), le respect de l'autre et de soi. ■

L'équipe du Centre PMS2



Georges Verzin, Echevin de l'Instruction publique nous confirme : le **dédoulement du CPMS qui vient d'être accepté par la Communauté française et soutenu par la Commune, permet de mieux accompagner nos élèves et leurs parents dans leur parcours scolaire. C'est un élément essentiel qui confirme notre volonté de renforcer notre réseau en recherchant l'excellence pour tous les enfants qui nous sont confiés.**



THÉÂTRE

Peau de loup

26 octobre 2009 – 20h

La violence, l'enfermement, l'amour, la peur, autant d'interrogations propres à l'humain qui sont abordées dans cette pièce. Parce que, comme l'exprime Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction publique de Schaerbeek, notre volonté, avec les spectacles jeune public, est aussi d'apporter de la matière à ces réflexions essentielles. Une rencontre-débat avec Fatoumata Sidibé-cofondatrice et présidente du Comité belge « Ni Putes Ni Soumises » de 2006 à 2009- suivra le spectacle.

Guilaine a soixante ans. Elle sort de prison et emménage dans son nouvel appartement. Une nappe en plastique, une cuisine toute neuve, un fauteuil rouge... tout est prêt. Il lui suffit de déballer ses caisses et la vie pourra recommencer.

- Auteurs:** Caroline Safarian et René Bizac
- Distribution:** Véronique Dumont et Anne-Marie Loop
- Mise en scène:** René Bizac
- Dramaturgie:** Caroline Safarian

Librement inspirée d'une histoire vraie, "Peau de loup" nous raconte la vie singulière d'une femme qui nous ressemble. Une femme confrontée à la violence des hommes et qui tente de faire

les bons choix. Une femme, dévorée par l'amour et la peur, qui devient la complice du loup. Une parole sans concession, qui emprunte à l'univers du conte sa cruauté, son humour et sa poésie.

L'écriture de "Peau de Loup" est née de la rencontre des auteurs avec Guilaine, alors détenue de la prison pour femmes de Forest (Berken-dael). Cette rencontre faisait suite aux ateliers théâtraux donnés par Caroline Safarian au sein de la prison. Nous pensons qu'il est important d'aborder ces questions d'abord parce que les discriminations se réfèrent à la notion d'égalité entre les femmes et les hommes. Ca veut dire quoi un comportement "sexiste"? Quelles sont les attitudes et qualités nécessaires pour être une "femme" ou un "homme"? Autant d'inter-



rogations qui renvoient à la notion d'identité. Ensuite, parce qu'on enregistre une banalisation de la violence chez les jeunes, tant dans leurs comportements que dans la perception qu'ils ont de celle-ci. Regarder les messages dans le gsm de sa copine, est-ce un acte de violence?



Et, question ultime: jusqu'où peut-on aller par amour? Doit-on accepter la violence car celui qui nous l'inflige nous "aime"? Ces comportements violents, discriminatoires, sont une "prison intérieure" dont nous n'avons pas souvent conscience. Il nous semble primordial de comprendre ce phénomène, d'y réfléchir afin de mieux déjouer cet enfermement, et de prévenir la violence future des adultes en devenir.

Un spectacle du Théâtre Intranquille asbl, en co-production avec le Centre Culturel Jacques Franck.

Théâtre de la Balsamine
Av. Félix Marchal, 1 – 1030 Bruxelles
Entrée: 5€ - Réservations: 02/240.34.99
ou cperetti@schaerbeek.irisnet.be

Informations:

02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be

ENFANTS

Bilie

Spectacle d'acteurs, d'objets, de matières et de marionnettes

Filouillage

Exposition tactile et visuelle – à partir de 2 ans et demi

Depuis 2003, le cycle des spectacles jeune public prend son essor, essentiellement auprès des écoles schaerbeekoises. Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique, met en effet, tout en œuvre pour permettre aux élèves des écoles communales et du réseau libre d'avoir accès à la culture. Forts de ce succès et en réponse à la demande grandissante, voilà un spectacle tendre et émouvant suivi d'une exposition interactive... A découvrir en famille pendant le congé de Toussaint !

Le spectacle « Bilie »

Deux amis jouent et jonglent pour retrouver Bilie. Dans un univers de billes, de bulles, de boules de fil qui se délient, se déroulent, s'enroulent, se nouent, se démêlent, sautent, ondu-lent, rebondissent. Elles jouent dans le cadre, puis s'en évadent. Le fil se brouille, s'ennoue, aïe, aïe, aïe ! Des personnages naissent. C'est rigolo. Embrouillaminis. Quel méli-mélo. Surprise ! Le nœud glisse. L'histoire du spectacle, c'est l'histoire du fil ami qui nous lie, nous relie à l'autre, avec des nœuds, des tensions, des dénouements. Tis-sage, métissage personnel. Bilie, balles, belles bulles ! Une découverte ludique où Bilie explore des instruments de musique insolites. Au fil du spectacle, les cordes vibrent et les notes sautillent du vibrapone !

BILLIE
À partir de 2 ans et demi
3 (13h30) et 4 (10h30 & 13h30)
novembre 2009
Lieu: salle chorégraphique de l'école 6
Rue de l'Agriculture, 46 à Schaerbeek
Durée: 40 minutes - Prix: 5 €

Info et réservation:

02/240.34.87
cperetti@schaerbeek.irisnet.be

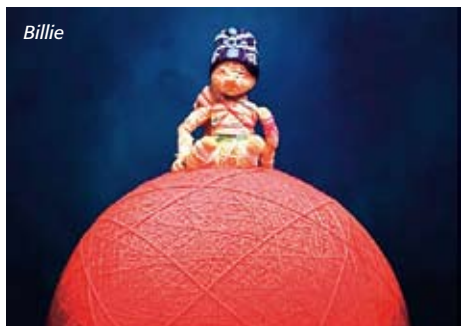
L'exposition « Filouillage »

Cette exposition est le fruit des recherches de préparation au spectacle et donne l'origine des sources et matières d'inspiration du spectacle. Les enfants sont invités à observer des tableaux, à toucher et caresser des boules de laines, à tresser, dénouer, renouer, inventer des filouillages, à jouer et raconter des histoires avec des poupées de fils, etc.

FILLOUILLAGE
Lieu: Maison des Arts de Schaerbeek
Ch. de Haecht, 147 à Schaerbeek
Durée: comme on veut
Prix: gratuit - Pas de réservation
Ouvert du 02 au 04 novembre
de 8h30 à 17h

Info et réservation:

02/240.34.87
www.culture1030ecoles.be



CONCERT

12 guitares pour un concert

L'ensemble « COLOR » à l'Hôtel communal



Sous la direction de Norbert Leclercq, l'ensemble « Color », composé de douze guitares, se produira à l'Hôtel communal le 12 novembre prochain.

Juste retour des choses, dans la mesure où c'est à l'Académie de Musique de Schaerbeek que « Color » a vu le jour en 1992. Le plaisir de jouer fut tel que les musiciens ont unanimement choisi de maintenir cet ensemble qui s'est depuis lors produit tant en Belgique, qu'en Angleterre ou en France. Le programme de cette représentation schaerbeekoise qui commencera par deux solos et un duo, repose sur un large répertoire d'œuvres de Bach, Chopin, Britten mais aussi de Mozart, Ravel, Gershwin. Il sera en outre possible d'entendre des compositions de Norbert Leclercq qui se dévoile en disant « Si j'étais peintre, je serais abstrait ».



Georges Verzin, Echevin de la Culture et l'Instruction Publique: *Color, c'est aussi un clin d'œil au lycée Emile Max dont la vocation artistique grandit jour après jour, l'un des guitaristes de Color y est, en effet, enseignant. Ce qui renforce encore la section des arts et de la scène que la préfète Patricia Bostoen a créée l'an dernier.*

12/11/2009 – 20.00 – 10 € / 7 €
Hôtel communal de Schaerbeek
Place Colignon – 1030 Schaerbeek

Info - réservation/reservering :

02/240.34.99
culture@schaerbeek.irisnet.be
www.culture1030ecoles.be

naar composities van Norbert Leclercq zelfs te luisteren.

12/11/2009 – 20.00 – 10 € / 7 €
Gemeentehuis van Schaarbeek
Colignonplein – 1030 Schaarbeek

Op 12 november zal Norbert Leclercq een ensemble van twaalf gitaren, "Color", leiden. Het concert zal in het gemeentehuis van Schaarbeek plaats vinden. Er zullen stukken van Bach, Mozart, Gershwin en Britten gespeeld worden. Het zal ook mogelijk zijn om

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

28/10, 25/11, 16/12

CONFÉRENCE

20/10 – 20h
CROATIE: LE SOLEIL APRÈS L'ORAGE

Par Ronald Bosmans.
Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée.
Salle des Mariages de l'Hôtel communal, place Colignon, 1030 Schaerbeek.
Entrée gratuite, réservation indispensable du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Cabinet de l'Echevin Bernard Guillaume
Tél. 02/244.70.32 ou par courriel: mdaems@schaerbeek.irisnet.be

THÉÂTRE

27 › 31.10 - 20:30

AMERIKA de Claude Schmitz (B)
Projection d'une Amérique irréaliste, Amerika est un magma de sensations, d'images et de sons qui sonne comme un hommage aux films d'épouvante américains aussi bien qu'à la littérature de Poe et de Lovecraft.
Un voyage au coeur d'une Amérique fantasmée et fantasmagorique avec la présence de Jacques Delcuvelier.
Info: Les Halles de Schaerbeek
Rue Royale Ste Marie, 22b – 1030 Schaerbeek
Téléphone: 02 218 21 07
email: info@halles.be

EXPOSITION

17/10- 19/12
LA B.D. ET LA BIÈRE OU DE BIÈRE EN BULLES

C'est la rencontre de deux spécialités belges.
La B.D ou bande dessinée: c'est une succession de dessins organisés pour raconter une histoire.
La bière: c'est toute une histoire et... quelle histoire ! Elle remonte à 3.000 ans avant J.C. et existe encore toujours.
Horaire: les mercredis et samedis de 14 à 18h (Nocturnes les jeudis 22/10 et 19/11 de 17h à 22h.)
Avenue Louis Bertrand, 33-35 à 1030 Bruxelles
Renseignements: Roger Peeters au 02/215.01.78

7/10 - 12/03
« PLANTES D'ICI ET DE LÀ-BAS POUR VIVRE MIEUX »

Cet album est le fruit d'un projet qui a donné aux femmes schaarbeekoises, maîtrisant peu le français oral et écrit, l'occasion de vivre ensemble une approche originale et motivante de la langue française. Pendant deux ans les participantes ont exploré l'univers des plantes utilisées comme remèdes au sein des familles; elles ont recueilli des informations, opéré une sélection de six plantes, corroboré les données recueillies en rencontrant des herboristes, et consigné ces données. Avec la complicité d'une plasticienne, Isabelle Monoyer, les participantes ont appris à laisser naître en elles des envies de création et à les exprimer...
Bibliothèque Sésame
Boulevard Lambermont 200 – 1030 Bruxelles
Info: Cris Van den Spiegel (02/240.43.70) – www.mabiblio.be
www.culture1030ecoles.be

13/11 – 15h
CONTROVERSES

Depuis son invention, la photographie est au centre de controverses et de procès retentissants. L'image se place au cœur d'enjeux éthiques ou légaux. Symbole de liberté d'expression et de droits individuels, mais aussi de pouvoir

et d'argent, la photographie est confrontée aux autorités, à la censure ou à la manipulation.
Visite guidée au Botanique
6 € (la visite guidée est offerte par le Service de la Culture)
Réservation obligatoire: Anne-Cécile Maréchal 02/240.34.99



© Oliviero Toscani

15/10 -15/12
A LA DÉCOUVERTE DE L'ÂGE D'OR DES SCIENCES ARABES

04/12
20h: conférence de AHMED DJEBBAR (5 €)
«Les sciences arabes: des héritages anciens à leur circulation en Europe (VIII^e-XV^e siècles)»
Visites guidées (40 € - max 20 personnes et min 10 personnes) sur rdv
Horaire: lundi au vendredi de 9h à 13h et jeudi de 14h à 19h – Fermé le 11/11
Entrée libre
Hôtel communal de Schaerbeek
Salle du Musée
Place Colignon – 1030 Schaerbeek
Infos, visites guidées et réservations pour les conférences: 02/240.34.99 – culture@schaerbeek.irisnet.be

LIBRES PARCOURS

16/01/2010
LA VIE À LA COUR DE RUSSIE À L'HERMITAGE D'AMSTERDAM

L'exposition spectaculaire «La vie à la cour de Russie» se réfère au 19^{ème} siècle. Elle a pour thème les réceptions officielles, le cérémonial et la famille à la cour du tsar jusqu'à son apogée. Celle-ci regroupe une multitude d'objets russes, ouest-européens et exotiques. On pourra y admirer plus de 1.800 objets issus de la collection du musée mère, l'Ermitage de Saint-Petersbourg.
Départ: Place Colignon à 7h30 (le voyage s'effectuera en autocar)
Rendez-vous: devant l'Hôtel communal de Schaerbeek à 7h15 précises
Entrée au Musée: vers 10h30
Déjeuner: libre – Après-midi: quartier libre
Retour: Place Colignon vers 21h
P.A.F: 55 € (Le prix comprend l'aller/retour en car, l'entrée au musée et la visite guidée)

Le nombre de places étant limité, la réservation est donc obligatoire avant le 22/11/2009.
Les personnes intéressées par ce voyage peuvent réserver leur place dès à présent en téléphonant au 02/240.34.99.
La réservation ne sera effective qu'après réception du montant sur le compte bancaire 068-0845620-01 de l'asbl Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek (avec la mention des noms, du nombre de participants).

5/12/2009
ROGIER VAN DER WEYDEN
1400 -1464 AU M / LEUVEN

L'exposition offre une occasion unique de découvrir ou redécouvrir un des plus grands primitifs flamands dans le tout nouveau musée M/Leuven. Une prestigieuse rétrospective d'une centaine de pièces maîtresses provenant des plus grandes collections européennes et américaines de cet artiste passé maître dans l'expression des émotions.
Rendez-vous: 10h devant la gare de Leuven/Louvain
Entrée au Musée: vers 10h30

P.A.F: 13 € (Le prix comprend l'entrée au musée et la visite guidée)
Transport: Libre: en covoiturage / train (billet 26-64 ans w-e 5,60 € /seniors 5€)
Gare centrale: départ du train 09h34'
Gare de Leuven: 09h58'

Le nombre de places étant limité à 25, la réservation est donc obligatoire avant le 10/11/2009.
Les personnes intéressées par ce voyage peuvent réserver leur place dès à présent en téléphonant au 02/240.34.99.
La réservation ne sera effective qu'après réception du montant sur le compte bancaire 068-0845620-01 de l'asbl Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek (avec la mention des noms, du nombre de participants).

LECTURE

1/11
BÉBÉ BOUQUINE – BÉBÉ SOURD BOUQUINE

Maman, papa, grand-mère, grand-père, amis des tout-petits.
Venez écouter, regarder les histoires racontées, chuchotées et signées...

A la bibliothèque communale Sésame
Boulevard Lambermont 200 – 1030 Bruxelles
Contact: Anne Vansteenwinckel: 02/240.43.70
www.mabiblio.be – www.cutlure1030ecoles.be

17/11 - 20h00
CLUB DE LECTURE

A la bibliothèque communale Sésame
Boulevard Lambermont 200 – 1030 Bruxelles
Contact: Véronique Camus: 02/240.43.70
www.mabiblio.be – www.lafureurdelire.be
Gratuit – Ouvert à tous !

CONCERT

5/11 – 19h30
KICCA & INTRIGO (ITALIA)

Pop jazz from Italy
Kicca (song & percussions)
Oscar Marchioni (organ)
Salah Khaili (drums)
Caveau du Max
Emile Max, 87 – 1030 Bruxelles
Buffet + concert: 27 €
Réservations souhaitables 32 (0) 2 733 17 88
Buffet à partir de 19.30 – Concerts à partir de 20.30 – www.resto.be

13/11 - 20h
NICOLAS KUMMERT TRIO

Nicolas Kummert: saxophone
Nicolas Moreaux: contrebasse
Antoine Paganotti: batterie
La Maison des Arts
Chaussée de Haecht, 147 – 1030 Schaerbeek
Entrée: 6€ - 10€
Réservations: 02/240.34.99
cperetti@schaerbeek.irisnet.be
Infos: 02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be

DANSE

L'ECOLE DE DANSE ETHNIQUE ART & SENS vous invite à venir découvrir différentes cultures au travers d'un large éventail de cours qui vont de la Capoeira en passant par la danse classique, le jazz, le tango argentin et le yoga ...

02/732 77 20 - info@art-e-sens.be
www.art-e-sens.be

OPÉRATION 11.11.11: « LES TRAVAILLEURS NE SONT PAS DES OUTILS, IL EST TEMPS D’ENFONCER LE CLOU ! »

Comme chaque année, le centre national de coopération au développement(CNCD) organise l’opération 11.11.11. Le CNCD lance sa campagne de récolte de fonds sur le thème du travail décent. Ce thème a pour objectif de répondre aux défis posés à l’emploi et aux conditions de travail.

- Ce centre s’engage dans la solidarité internationale en communauté française et germanophone. Il réalise trois missions essentielles :

 - Financer des projets de développement dans le Sud
 - Sensibiliser le public belge aux enjeux de la coopération internationale
 - Interpeller les décideurs politiques pour promouvoir des règles internationales équitables et un monde plus juste

Du 5 au 15 octobre, vous aurez l’occasion de vous procurer auprès des bénévoles, le célèbre calendrier panoramique 11.11.11 mais aussi du café ou du thé équitable, un jeu de carte, etc,... Tous ses articles permettent de financer une soixantaine de projets de développement en Afrique, en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient ainsi que des actions de solidarité et d’éducation au développement en Belgique.



UN SOUTIEN DE PLUS
À L’ÉCONOMIE :
LES MINI ENTREPRISES TIENNENT
LEUR AG À SCHAERBEEK !

Comme chaque année, sur proposition d’Etienne Noël, les Mini-Entreprises de la commune de Schaerbeek et environs tiendront leur Assemblée Générale Constitutive à l’Hôtel Communal de Schaerbeek.

« L’esprit d’entreprise doit retrouver un droit de cité», et Schaerbeek veut relayer ce message : depuis de nombreuses années déjà, Etienne Noël ouvre grandes les portes de l’Hôtel Communal à l’Assemblée Générale des Jeunes Entreprises, en leur donnant également l’occasion de présenter et de vendre leurs produits pour augmenter leur taux de réussite L’occasion pour les candidats d’expliquer à leurs actionnaires (parents, amis, professeurs) leurs projets et les convaincre qu’ils ont bien investi dans leur mini-entreprise.

Créer une Mini Entreprise, c’est l’occasion pour une quinzaine de jeunes de 16 à 25 ans de se plonger dans le monde des affaires en montant leur propre entreprise calquée sur le modèle des sociétés par actions, pendant une année (choix du produit, fabrication et vente). But de l’opération : développer l’esprit d’initiative, le sens des responsabilités et la créativité, apprendre à travailler en équipe et à dégager un consensus.

L’Assemblée Générale se tiendra **le jeudi 19/11/09 à 18h30** dans la salle des mariages de l’hôtel communal.

Dès 16h dans le hall des Bourgmestres (au premier étage), les mini-entreprises exposeront leurs produits à la vente.

Info :

02 244 70 02 ou enoel@schaerbeek.irisnet.be

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever

Jean-Pierre Vantighem

Maison Communale - Gemeentehuis

Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek

Tél.: 02 244.75.11

www.schaerbeek.irisnet.be

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat

Nathalie Toillon (02/244.72.38)

Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be

Rédacteur en chef - Hoofdredacteur

Marc Weber

INSERTION DE PUB

DANS LE SCHAERBEEK INFO

CONTACTEZ Hervé Jouffroy

VLAN - 02 730.33.26